

**BALADE CHALAND ARCACHON 55 C Rue Chante-Cigale 33470 GUJAN
MESTRAS,
n° SIRET 845093095**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées. La prise de commande entraîne l'entière adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

1 Validité de l'offre

La validité de l'offre est de 24 jours ouvrables à compter de la date de réception (sous réserve d'options spécifiques détaillées dans l'offre).

2. Assurance

La SAS Balade Chaland Arcachon est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle
N°60831287 souscrite auprès de la compagnie Allianz IARD en vue de couvrir les conséquences financières de tous les dommages qu'elle pourrait causer dans l'exécution des prestations.

3. Conditions de paiement

Modalités de paiement : Acompte de 30 % à la réservation, 70 % deux jours avant l'évènement.

L'ensemble des prix estimés dans le devis annexé sont TTC. Les factures transmises par la SAS Balade Chaland Arcachon feront ressortir de manière claire la TVA et tout autre impôt et taxe à la date de la facturation.

L'acheteur dispose de plusieurs modes de paiement :

- **Par chèque** au nom de la SAS BALADE CHALAND ARCACHON 55 C Rue Chante-Cigale 33470 GUJAN MESTRAS ;
- **Par virement bancaire**, exclusivement en euros. Le RIB figure sur les factures. La confirmation du virement doit être adressée à la SAS Balade Chaland Arcachon par courriel dont les coordonnées sont transmises lors de la confirmation de la commande. Attention : les frais relatifs au virement restent à la charge de l'acheteur.

4. Annulation

4.1 En cas d'annulation totale sans report pour des raisons imputables au client, le montant des

acomptes reste acquis soit 50% à J-7 et 100% à J-2.

4.2 En cas d'annulation imputable à la SAS Balade Chaland Arcachon pour quelque motif que ce soit, les acomptes déjà versés seront intégralement restitués au client et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être éventuellement réclamés en

vue de couvrir le préjudice subi.

4.3 Possibilité de souscrire l'assurance météo pour les balades en bateau sur le bassin d'Arcachon. Montant de 50 euros TTC par bateau, elle permet de reporter une sortie jusqu'à 3h avant le départ et de la reporter pendant une année sans frais.

5. Résiliation

Le présent contrat sera résilié de plein droit en cas de violation ou d'inexécution par l'une ou l'autre des parties, d'une des obligations principales prévues au présent contrat, 10 jours ouvrés après mise en demeure d'y remédier, par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet :

- en cas de redressement ou liquidation judiciaire de l'une des parties, sous réserve des dispositions légales en vigueur.

6. Sous-traitance

L'a SAS Balade Chaland Arcachon peut sous-traiter les prestations décrites dans le devis annexé. Elle demeure dans ce cas personnellement responsable de sa complète et parfaite exécution.

7. Cession

L'offre ne pourra, en aucun cas, faire l'objet d'une cession, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, par l'une des parties, sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie du contrat.

8. Confidentialité

Chacune des parties s'engage à conserver de manière strictement confidentielle toutes informations et tous documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient économiques, techniques, scientifiques, commerciaux, et dont elle aurait pu avoir connaissance au titre du présent contrat.

Fait à Gujan, le 31 mai 2020.